

CASQUES PROTECTEURS

Environ 9% de tous les accidents de travail touchent la tête et les suites de ces accidents sont souvent graves. Il suffit qu'un objet relativement léger tel qu'une grosse vis ou un outil, tombe d'une faible hauteur pour entailler ou même défoncer le crâne, ce qui entraîne souvent des traumatismes du cerveau dont les conséquences peuvent être irréversibles. Les coups provenant des côtés, p.ex. à proximité de grues, peuvent, eux aussi, entraîner de sérieuses blessures à la tête.

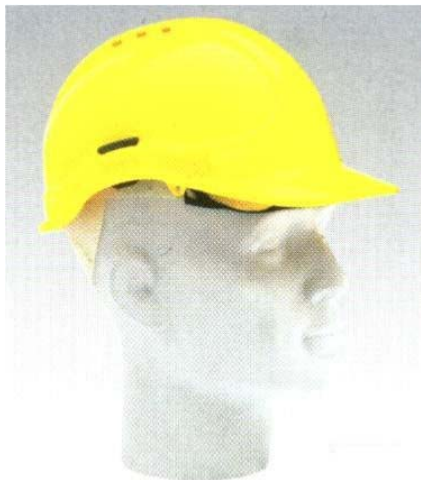
Alors que dans les pays du tiers-monde le casque protecteur est souvent un symbole de standing et que chez nous il est normal d'en porter un pour divers sports ou d'autres activités, il est malheureusement encore souvent considéré comme un objet encombrant et superflu. En Suisse, environ 3000 accidents de tête par des objets en chute ou heurtants constituent le résultat navrant de cette attitude négative. Et ceci bien que la CNA prescrit depuis l'an 2000 le port du casque protecteur: – dans la construction immobilière et de ponts jusqu'à la fin des grosses œuvres.

- dans le rayon des grues et des machines du génie civil
- dans la construction de fossés et de fouilles.
- dans les carrières, exploitations au fond, lors de dynamitages.
- lors de travaux de démolition, dans la construction du bois et métallique.

Les arguments selon lesquels les casques protecteurs sont trop lourds, désagréables à porter, peu seyants et tendent à tomber lors d'un mouvement brusque de la tête ne sont plus concluants, surtout en ce qui concerne les casques des marques renommées PELTOR, PROTECTOR et 3M vendus par notre maison. Nous pouvons vous offrir un grand choix de modèles pour pratiquement tous les domaines d'utilisation. A part les casques normaux et avantageux en matière synthétique et devant cependant être remplacés au bout de cinq ans au maximum, nous offrons également des modèles durables en résine synthétique de phénol résistant à des températures jusqu'à 1000 °C ou en matière synthétique ABS particulièrement résistants aux chocs. Les coiffes ajustables en largeur et hauteur et entourant bien l'occiput permettent au porteur d'adapter individuellement son casque.

Tous nos casques protecteurs sont dotés d'une coiffe à rubans textiles avec cuir de transpiration qui assure une assise confortable et sûre du casque sur la tête. En cas de choc, les rubans absorbent le coup et évitent dans une grande mesure une blessure du cuir chevelu. Malheureusement, la norme EN 397 autorise également les casques avec coiffes en plastique moins chères mais aussi moins confortables et moins sûres. Pièces de rechange voir prix courant.

CASQUES PROTECTEURS



ELITE

Casque protecteur "PROTECTOR" en polyéthylène, coiffe à rubans textiles à 6 points d'attache ajustable en largeur et en hauteur, aération supérieure, fentes latérales, gouttière d'écoulement. Poids env. 295 gr.

No. art. 9030.201 / blanc

No. art. 9030.202 / jaune

No. art. 9030.203 / bleu

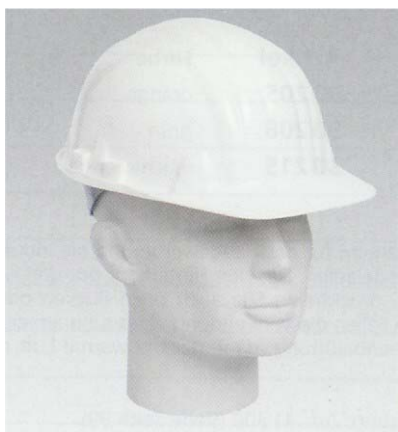
No. art. 9030.204 / rouge

No. art. 9030.205 / orange

No. art. 9030.206 / vert

No. art. 9030.215 / orange vif

Utilisations: Casque protecteur extrêmement léger pour le secteur de la construction et l'industrie. Également utilisable pour les travaux sur des installations électriques, pour tensions jusqu'à 440V. La partie arrière de la coiffe prend appui sur la nuque, ce qui garantit une bonne stabilité même en position penchée, évitant ainsi l'utilisation d'une jugulaire dans la plupart des cas. Bonne climatisation grâce à l'aération supérieure permettant à l'air chaud de s'émaner par le haut.



VOLTEX-S

EN 397+Kat. III

Casque protecteur SCHUBERTH pour électriciens en polyéthylène spécial résistant à l'ozone, coiffe à rubans textiles à 6 points d'attache ajustable en largeur et hauteur, cuir véritable de transpiration remplaçable, sans aération, fentes latérales intégrées, gouttière d'écoulement. Poids env. 350 g.

Article 9030.601 / blanc

Article 9030.602 / jaune

Utilisations: Pour travaux aux installations électriques avec risques de commutations intempestives et arcs électriques. A ce casque se fixe aisément notre protège-visage art. 9041 900 ELECTROLON pour une protection intégrale. La partie arrière de la coiffe prend appui sur la nuque, ce qui garantit une bonne stabilité même en position penchée. Lors de danger de décharge électrique, nous recommandons l'utilisation des jugulaires art. 9034 100/34 110. Autres porte-écrans correspondants: Art. 9041 500, 41 600



Combinaison de casque orange PELTOR pour bûcherons EN 397 CEcat. II

se composant du casque, protège-nuque protège-visage en grillage relevable en acier inoxydable et des coquilles anti-bruit. Poids env. 690 g.

No. art. 9031.400

Utilisations: Combinaison de casque complète et de qualité élevée pour l'exploitation forestière. Elle se laisse monter et démonter sans outils en deux temps trois mouvements. La sangle arrière du serre-tête prend appui sur la nuque, garantissant une bonne stabilité même en position baissée ou en regardant vers le haut. Réduction de la lumière 25 %. En cas de non-emploi, les coquilles anti-bruit peuvent être relevées et mises sur le devant ou l'arrière du casque.